

Réf: Dossier 331082

Avis de constitution

SOCIETE « BELLES SENTEURS »

Siège ABIDJAN COCODY RIVIERA PALMERAIE NON
LOIN DE LA CLINIQUE VITALIA, Lot 9, Ilot 1

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16/07/2024, et enregistrés au CEPICI le 22/07/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BELLES SENTEURS »

Objet : -PARFUMERIE
-CAVE A VIN
-PRESTATION DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY RIVIERA PALMERAIE NON
LOIN DE LA CLINIQUE VITALIA, Lot 9, Ilot 1

Dirigeant(s) Mme SOUNTOURA MARIA KIMBERLEY

(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-07893 du 08/08/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°47994/GTCA/RC/2024 du 08/08/2024

